



Envie de Fraise a une charte de parentalité

Envie de Fraise a une charte de parentalité : Anne-Laure Constanza, la fondatrice de la marque de mode pour femmes enceintes, veille à harmoniser job à cent à l'heure et la vie de famille de ses salariés. «J'ai un super mari.» Voilà ce que répond Anne-Laure Constanza, la fondatrice de la marque de mode pour femmes enceintes Envie de Fraise, lorsqu'on lui demande comment elle peut concilier vie professionnelle et vie familiale. Elle dirige une affaire de 18 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 40 % à l'étranger, et qui emploie 45 salariés, elle a trois enfants, dont deux en situation de handicap. Ajoutez une passion pour les raids sportifs au bout du monde. Pas si simple, même avec un conjoint exceptionnel, d'être présente auprès des petits, dans les galères de la bronchiolite ou les affres des exercices de maths, tout en partant à la conquête d'un nouveau marché avec en jeu ses économies et la confiance de quelques soutiens financiers. «La question des enfants a longtemps représenté un frein pour les créatrices d'entreprise, et le sujet reste sensible», juge Viviane de Beaufort, professeur à l'**Essec**, qui accompagne également une vingtaine de start-uppeuses dans la création et le développement de leur société. «Souvent, la création de la start-up de la femme devient le projet de vie du couple» Viviane de Beaufort, professeur à l'**Essec** Même si elle constate que de grands progrès ont été faits en matière de partage des tâches au sein du foyer: «Les hommes prennent de plus en plus leurs responsabilités vis-à-vis des enfants, ils sont plus engagés. Souvent, la création de la start-up de la femme devient le projet de vie du couple», souligne Viviane de Beaufort. Jean-Louis, le mari d'Anne-Laure Constanza, est entrepreneur lui aussi ; cela facilite l'adaptation à ces rythmes de vie en rupture avec le monde de la grande entreprise. Mais les créatrices d'entreprises d'aujourd'hui le savent, cette autonomie n'apporte pas que des désagréments. Plus de chef, plus d'horaires contraints, et voilà les «mompreneuses»- comme les Américains ont baptisé cette nouvelle génération - capables de conjuguer à leur guise travail et vie privée, de combiner rendez-vous pros et sortie d'école, d'enchaîner banquier et pédiatre. «Les outils digitaux permettent beaucoup plus de souplesse, souligne Viviane de Beaufort. On peut travailler en nomade ou de chez soi. Cela permet aux créatrices d'entreprises de mieux articuler leur vie de famille et leur boîte.» Jamais de réunions après 18 heures Depuis la création d'Envie de Fraise en 2005, après la naissance de son premier enfant, Anne-Laure Constanza, 42 ans aujourd'hui, a pris l'habitude de travailler une journée par semaine depuis la maison, le mercredi le plus souvent. Cette facilité est permise par son modèle économique, qui repose exclusivement sur la vente en ligne ; seule une boutique, à Paris, rue de Réaumur, au rez-de-chaussée du siège de la société, permet de découvrir les collections. Mais, en s'autorisant cette souplesse, la jeune patronne a trouvé juste d'en faire bénéficier aussi ses collaboratrices, largement majoritaires dans l'entreprise. Tout d'abord, chez Envie de Fraise, c'est un principe: jamais de réunions après 18 heures. «Sauf, bien sûr, urgence, comme il peut en exister dans les start-up», précise une collaboratrice. Très vite, la jeune dirigeante a aussi tenu à rédiger une charte de parentalité pour sa PME. Rien ne l'y contraignait, ni présence syndicale ni obligation légale. Mais, en devenant mère, cette spécialiste des langues orientales qui a fait ses débuts professionnels dans la mode française en Chine a expérimenté à quel point il est aussi nécessaire d'être aux côtés des siens. Pour tous les salariés qui ont des enfants, la charte qu'elle a mise au point prévoit une journée de congé le jour de la rentrée des classes et, pour les jeunes mamans, un mois de congé de maternité supplémentaire. Le chiffre d'affaires a doublé Quant au télétravail, il a été introduit dans la société sans attendre la réforme du Code du travail en cours . Anne-Laure Constanza le sait: lorsqu'on interroge les femmes en activité, le premier de leur souhait est d'avoir un job qui permette un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Dans une étude publiée par la société d'études Kantar en 2014, c'est le premier critère, avant même l'intérêt du travail ou l'ambiance avec les collègues. Anne-Laure Constanza peut en témoigner, l'imbrication parfois sans limites entre vie privée et vie professionnelle n'entrave pas le succès. Le chiffre d'affaires d'Envie de Fraise, rentable depuis 2010, a doublé ces deux dernières années. Cet été, l'entreprise a été rachetée par une autre femme, Marie-Françoise Kerhuel, déjà propriétaire des maisons Linvosges et Françoise Saget. Une nouvelle phase pour Anne-Laure Constanza - elle reste aux commandes de l'entreprise -, qui lui permettra d'accélérer à l'international. Et de continuer de faire, par ses succès professionnels et

l'enthousiasme qu'elle partage avec ses enfants, la fierté de sa famille.